

Partie 2 Thème 1

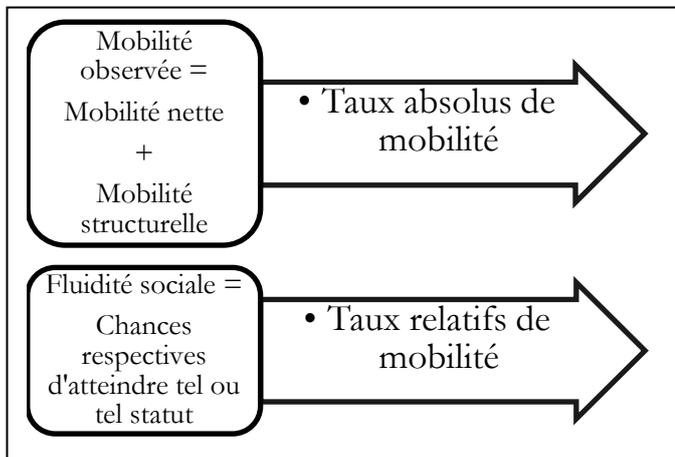
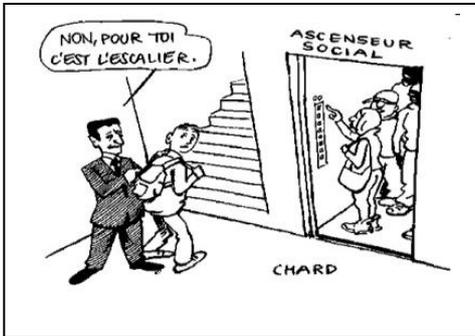
Chap.7 La mobilité sociale : § 2 Caractéristiques et évolution de la mobilité sociale

Mesurer la mobilité sociale à partir des tables de mobilité sociale (destinée/recrutement) est un véritable enjeu puisque la mobilité est un phénomène de déplacement dans l'espace social. L'étude des tables de mobilité permet de rendre compte de l'influence de l'origine sociale sur les destinées individuelles.

1. Une augmentation de la mobilité observée mais la fluidité sociale progresse lentement

L'augmentation de la mobilité observée :

Doc p 184 185



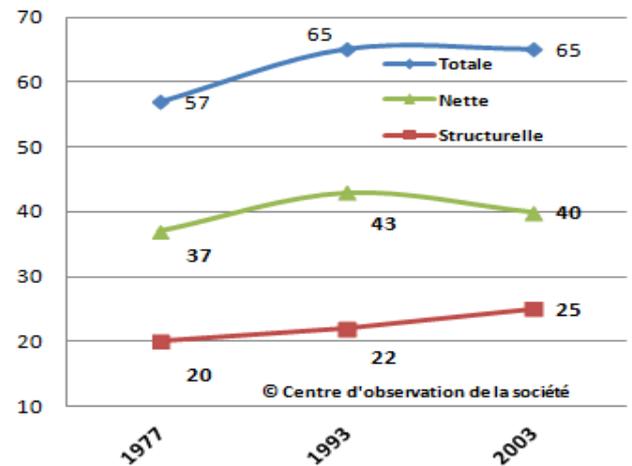
La fluidité sociale : doc 2 et 3 p 184

Les statisticiens calculent la part de la mobilité sociale non liée à ces évolutions (structurelles), qu'ils appellent mobilité "nette" ou "fluidité sociale", sorte d'indicateur de mesure de l'égalité des chances d'accéder aux différentes positions sociales, quelles que soient les modifications de l'emploi par ailleurs. Pour cela, ils retirent de la mobilité totale celle qui résulte des transformations de l'emploi. Cet indicateur (appelé aussi "fluidité" sociale) a augmenté de 37 à 43 % entre 1977 et 1993 puis a diminué pour revenir à 40 %.

La **fluidité sociale** (ou mobilité relative) mesure l'**hérité** des positions socioprofessionnelles. Il s'agit de comparer les chances de mobilité de deux catégories différentes pour accéder à la même position. On calcule pour cela le rapport des chances relatives (ou **odds-ratio**) des fils issus de deux catégories socioprofessionnelles différentes d'atteindre une position socioprofessionnelle particulière

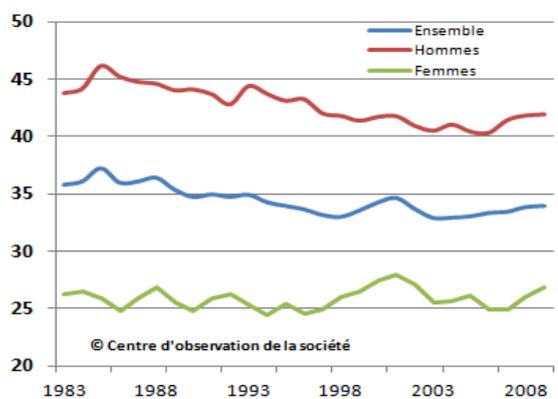
Evolution de la mobilité sociale

Source : Insee, données en %



Evolution de l'immobilité sociale

Part des pers. appartenant à la même CSP que leur père
Source : Camille Peugny, "Du destin au berceau", Seuil, 2013.



Mesurer la fluidité sociale : Exemple doc 4 + ex p 185
On cherche à calculer la mobilité relative des cadres par rapport aux employés.
Sur 100 fils de cadres, 80 deviennent cadres et 20 deviennent employés.
Sur 100 fils d'employés, 75 deviennent employés et 25 deviennent cadres.
80/20 représente la chance de devenir cadre par rapport à devenir employé pour un fils de cadre.
25/75 représente la chance de devenir cadre par rapport à devenir employé pour un fils d'employé.
On peut calculer le rapport de chances relatives (fluidité) pour devenir cadre : $(80/20)/(25/75) = 12$
Les chances de venir cadre plutôt qu'ouvrier sont 12 fois plus élevées pour les fils de cadre que pour les fils d'employés.

Si la mobilité observée augmente : Selon l'Insee, en 2003, 65 % des hommes de 40 à 59 ans n'appartenaient pas à la même catégorie sociale que celle de leur père en 1977, le chiffre était de 57 %. Mais, la fluidité sociale progresse lentement.

Question : Pourquoi distinguer mobilité observée et fluidité sociale ?

2. Et une dégradation des perspectives de mobilité sociale : Immobilité et déclassement.

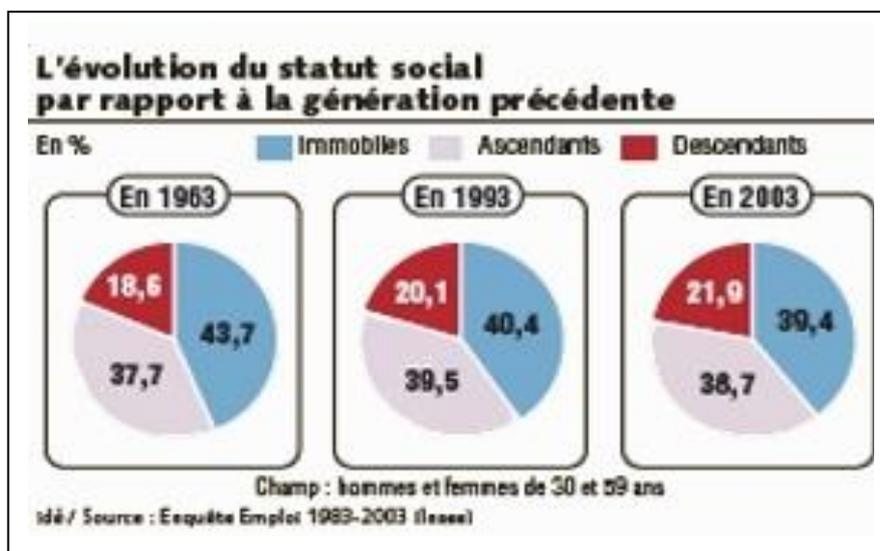
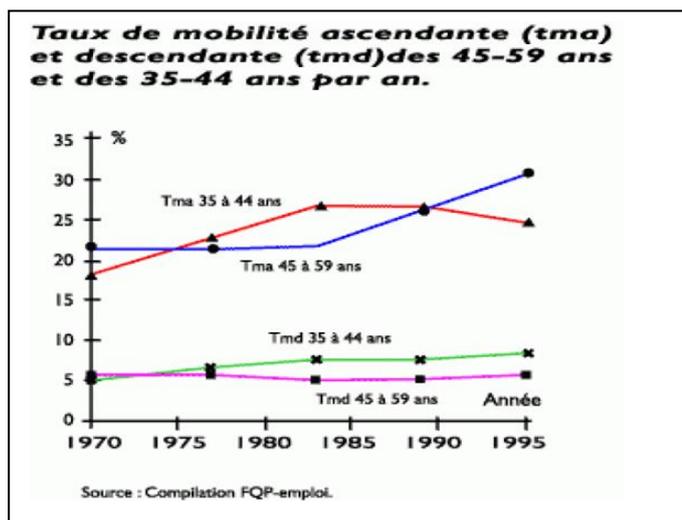
En effet, si la part des individus qui parviennent à s'élever au-dessus de la condition de leurs parents demeure toujours supérieure à celle des déclassés, l'écart entre les deux flux diminue considérablement : en 2003, parmi les 35-39 ans, les ascendants ne sont plus que 1,4 fois plus nombreux que les descendants. **Cette dégradation des perspectives de mobilité sociale est généralisée aux enfants de toutes les origines sociales. Pour les individus issus des classes populaires, les trajectoires ascendantes sont plus rares, et pour ceux nés dans des milieux sociaux plus favorisés, les trajectoires descendantes se multiplient.** Cette dégradation s'explique par des raisons structurelles (sous l'effet des difficultés économiques, la structure sociale s'élève moins rapidement vers le haut). Pour autant, elle est paradoxale car le niveau d'éducation de ces générations est sans précédent. Ces deux évolutions contradictoires amènent à questionner l'évolution au fil des générations du poids du diplôme dans le statut social atteint. L'affaiblissement du lien entre diplôme et position sociale est mis en évidence, ce qui remet en cause l'idée de l'avènement progressif d'une société plus méritocratique.

Source : Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 Camille Peugny, 2007.

On assiste à un lent nivellement vers le bas. Les chances de devenir cadre diminuent pour tous les enfants quelle que soit la catégorie sociale. Pour les enfants des classes populaires, l'ascenseur social est en panne et pour ceux des milieux aisés, il descend de plus en plus souvent : ¼ des enfants de cadres deviennent employés et ouvriers après 40 ans.

Le Déclassement, un risque accru : doc 2 p 186

Comparez la mobilité ascendante et descendante des 45-59 ans à celle des 35-44 ans, que peut-on en déduire ?



Améliorer sa situation sociale : c'est aussi avoir un diplôme supérieur à celui de son père pourtant : **Paradoxe d'Anderson**

Question : Présentez à l'aide de donnée le paradoxe le paradoxe d'Anderson ?

Niveau d'études du fils par rapport au père	Groupe socioprofessionnel du fils par rapport au père			
	Supérieur	Égal	Inférieur	Effectif
Supérieur	53 %	40 %	7 %	905
Egal	23 %	69 %	8 %	802
Inférieur	16 %	56 %	28 %	141
Effectif	688	999	161	1848
En %	37 %	54 %	9 %	100 %

() Les fils sont les enquêtés salariés âgés de 40 à 59 ans.

Source : Enquête « FQP » réalisée par l'INSEE en 1993.

Plusieurs raisons expliquent le sentiment que "l'ascenseur social est bloqué". On monte toujours, mais on descend aussi plus souvent. Le sociologue Camille Peugny 1 a calculé que les 35-39 ans nés entre 1944 et 1948 avaient connu 2,2 fois plus souvent une montée dans l'échelle sociale qu'une descente. Pour les personnes nées entre 1964 et 1968, le chiffre est passé à 1,4. Ensuite, pour mesurer la mobilité sociale, on prend en considération des individus déjà bien installés dans l'emploi, souvent autour de la quarantaine. Les quadragénaires de 2003 sont nés au début des années 1960. On sait très peu de choses pour les générations suivantes, nées dans les années 1970 et 1980. Or depuis 2003, la situation de l'emploi s'est dégradée. La prochaine enquête de l'Insee est prévue en 2014 et ne devrait pas apporter de résultats avant... 2016. Un autre travail du même sociologue, réalisé à partir des personnes ayant quitté la formation initiale depuis 5 à 8 ans indique que depuis 2003 l'immobilité sociale stagne, voire tend à augmenter légèrement : un tiers des personnes appartiennent toujours à la même catégorie sociale que leur père. Ce chiffre minore l'immobilité, du fait de la ressemblance entre les ouvriers et employés en matière de statut social. En 2010, 60,7 % des jeunes sortis depuis trois ans de formation initiale dont le père était ouvrier et 53 % de ceux dont le père était employé étaient eux-mêmes soit ouvriers, soit employés, selon les données du Cereq

La réalité du déclassement social : un débat sociologique

A la demande de la secrétaire d'Etat chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique, le Centre d'analyse stratégique (CAS) publie un rapport sur la mesure du déclassement.

L'étude retient une définition double du déclassement, entendu comme l'incapacité d'un individu à maintenir la position héritée de ses parents mais aussi comme le décalage entre le niveau de qualification requis dans l'emploi et le niveau de celui qui l'occupe. Pour les auteurs, il s'agit d'apporter une contribution au débat sur la "panne de l'ascenseur social". L'étude procède à une évaluation statistique du déclassement sans toutefois parvenir à un diagnostic univoque. La mobilité ascendante reste dominante avec 40% d'une classe d'âge, la mobilité descendante connaît une progression relative en touchant 22 % à 25 % d'une classe d'âge mais ces chiffres doivent être pondérés en fonction de l'évolution globale du niveau de vie. Si les phénomènes de déclassement sont bien réels, ils restent limités et sont souvent surestimés. Le déclassement apparaît d'abord comme une affaire de perception, de ressenti, comme l'atteste l'intensité des angoisses à l'égard de l'avenir. La peur du déclassement est forte en France et les Français sont ainsi au premier rang des Européens dans la crainte à l'égard de la pauvreté.

Le rapport contient une série de recommandations qui visent essentiellement à réduire le malaise autour du déclassement social. Un tableau des idées reçues sur le déclassement confronte les thèmes récurrents du débat sur le "descendeur social" à la réalité des faits mesurés par le CAS.

Source : viepublique.fr, 17/07/2009

La peur du déclassement Doc 2 p 186

Question : Les statistiques sur le déclassement montrent que celui-ci concernant une marge très réduite de la population active 1% alors comment expliquer la différence entre le ressenti/la peur selon E Maurin et les

Conclusion : **synthèse en visio réunion** sur le §1 de ce chapitre Mesure et Caractéristiques de la Mobilité sociale